

Manuel des procédures d'urgence



**Votre premier réflexe en cas d'urgence est de composer le
9-1-1.**

**Si vous pensez avoir besoin d'aide, c'est que vous en avez
réellement besoin!**

Services d'incendie, de police et d'ambulance	Environnement Canada	GRC	Nova Scotia Power 1-877-428-6004	Medavie ÉduSanté
9-1-1	1-800-565-1633	9-1-1	Énergie NB 1-800-442-4424	1-888-798-3888

Propriété de :

Medavie ÉduSanté

Mise en œuvre : Janvier 2003

Révisions : Janvier 2004
Février 2006
Janvier 2009
Août 2012

Avant-propos

Medavie ÉduSanté, une division du groupe d'entreprises de SMU Medavie, propose une grande variété de programmes de formation en santé, professionnels et de première qualité.

L'entreprise croit que ses campus devraient favoriser la dignité, le respect mutuel, la justice, la sécurité, les comportements éthiques et l'orientation professionnelle, mais aussi fournir aux étudiants des modèles positifs.

Par conséquent, Medavie ÉduSanté s'engage à assurer la sécurité et la santé de tous ses étudiants et de leurs activités dans ses établissements. Cet engagement s'étend également à ses visiteurs.

Le présent ***Manuel des procédures d'urgence*** constitue une norme minimale, et tout règlement, loi ou règle gouvernemental plus strict, législatif ou non, prévaudra. À l'inverse, si les procédures du manuel sont plus strictes que les exigences de la loi, elles prévaudront.

D'autres personnes, entités industrielles ou groupes sont autorisés à utiliser le présent manuel uniquement comme guide ou source d'information pour compléter leurs programmes existants.

Medavie ÉduSanté et les personnes mentionnées dans le présent manuel **n'assumeront ni ne sembleront assumer** aucune responsabilité, directe ou indirecte, à l'égard des activités d'autres parties suggérées par ce contenu.

Table des matières

SECTION 1

RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

- Introduction 7
- Responsabilité personnelle – Engagement de l'étudiant 8
- Sécurité générale de l'immeuble 9
- Aide-mémoire pour les visiteurs 24
- Règles de sécurité générales 24
- Milieux non sécuritaires 25
- Procédures d'évacuation d'urgence 26
- Panne d'électricité 26
- Incendie 27
- Blessure grave, maladie ou décès 28
- Gestion du stress dû à un incident critique (GSIC) 28

SECTION 2

RÈGLES DE SÉCURITÉ À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS EN PARAMÉDECINE

- Contrôle des infections 32
 - Introduction 32
 - Exposition et agents pathogènes transmissibles 33
 - Protection 33
 - Précautions universelles 34
 - Utilisation et destruction des objets tranchants 35
 - Décontamination 35
 - Équipement de protection individuelle recommandé selon la tâche ou l'activité
- Règles de sécurité quotidiennes 36
 - Introduction 36
 - Attitude 37
 - Minimiser le risque 37
 - Conduite 38
- Sécurité dans différentes situations 39
 - Accident d'automobile 39
 - Incendie et effondrement de structures 40
 - Matières dangereuses 40
 - Violence 40
 - Patients souffrant de troubles psychiatriques 40
 - Rapports d'incident 41

Règles de sécurité générales

INTRODUCTION

Le présent **Manuel des procédures d'urgence** est destiné à l'usage des étudiants, du personnel et des visiteurs comme guide pour gérer les urgences rapidement et efficacement dans les établissements de Medavie ÉduSanté.

Quand une crise survient, non seulement elle vous touche personnellement, mais elle touche aussi l'ensemble de l'organisation. Des décisions doivent être prises pour la gérer adéquatement, et le processus décisionnel fait intervenir tout un chacun. Pour que de bonnes décisions soient prises, l'information sur la crise doit être transmise à toutes les parties concernées.

La **SANTÉ** et la **SÉCURITÉ** sont essentielles à VOTRE vie AUJOURD'HUI et à notre culture organisationnelle. **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** estime qu'un **programme de santé et sécurité** doit être intégré aux activités quotidiennes pour assurer son efficacité.

L'objectif du **Manuel des procédures d'urgence** est de présenter, dans un format simple, accessible et facile, diverses politiques, pratiques et procédures que **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** considère comme primordiales. Toutefois, d'autres règles et règlements ont cours et ne sont pas mentionnés ici.

Nous considérons que nos étudiants sont notre atout le plus précieux, c'est pourquoi nous veillons à ce qu'ils prennent connaissance du **Manuel des procédures d'urgence**. Il est crucial qu'ils respectent toutes les directives de sécurité pour éviter les blessures, les pertes et les dommages et pour protéger notre environnement. Nous vous invitons à poser des questions et à obtenir des éclaircissements au besoin.

RESPONSABILITÉ PERSONNELLE – ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

- 1) Je, _____ (en lettres moulées), ai lu le manuel en totalité et comprends les exigences de sécurité de Medavie ÉduSanté.
- 2) Je relirai le manuel pour mieux prendre connaissance des menus détails et reconnais qu'il me revient de demander des précisions à mes instructeurs au besoin.
- 3) Je respecterai tous les règlements et règles établis dans le manuel, les directives fournies lors de l'orientation et les règlements et règles de l'établissement.
- 4) Je m'engage à toujours travailler de manière productive.
- 5) Je comprends et reconnais les conséquences de tout manquement aux exigences du *Manuel des procédures d'urgence* et j'assume entièrement la responsabilité de mes actes chez Medavie ÉduSanté.
- 6) J'agirai avec professionnalisme en tout temps.
- 7) Je suivrai les directives des professeurs.

Signature : _____

Date : _____

Témoin (en
lettres moulées) : _____

Signature : _____

AIDE-MÉMOIRE POUR LES VISITEURS

La **sécurité est la priorité** de Medavie ÉduSanté.

Pour assurer la sécurité de tous en votre présence, nous vous demandons de respecter les règles de sécurité suivantes :

- Soyez accompagné d'un instructeur ou d'un étudiant de MEDAVIE ÉDUSANTÉ et inscrivez-vous à notre bureau.
- Suivez les consignes de sécurité.
- Repérez les dangers.
- Assurez-vous d'être en tout temps en communication avec le personnel de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ**.
- Portez les vêtements et l'équipement de protection individuelle au besoin.
- Tenez-vous à l'écart des zones dangereuses.
- Sachez que les dangers sont communiqués à l'instructeur sur-le-champ.
- Collaborez toujours avec les inspecteurs, les autorités réglementaires et le personnel de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ**.
- Ne laissez aucun déchet ni autre débris sur les lieux.
- Assurez-vous de vous procurer l'équipement de protection individuelle nécessaire auprès d'un représentant ou d'un précepteur de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ**, ou servez-vous de votre propre équipement.

MEDAVIE ÉDUSANTÉ apprécie sincèrement votre collaboration afin de faire de ses établissements des lieux sécuritaires pour vous et ses étudiants.

RÈGLES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES

1. Assurez-vous que le travail est effectué dans le respect des pratiques et procédures de travail sécuritaire et sous la direction de l'instructeur.
2. Veillez à porter des vêtements adéquats pour le travail à faire et respectueux des normes de l'industrie.
3. Veillez à l'entretien des locaux et du matériel; signalez rapidement les accidents, les blessures et les incidents évités de justesse, peu importe leur nature.
4. Assurez-vous que l'équipement, les véhicules et les outils sont utilisés selon la norme de sécurité écrite reconnue. Effectuez fréquemment des vérifications de sécurité et consignez-les.
5. Utilisez l'équipement de protection individuelle comme prescrit.
6. Assurez-vous que les procédures de travail sécuritaire écrites sont revues et signées.
7. Sachez où aller et quoi faire en cas d'urgence.

8. Aidez au relevé des dangers et au maintien d'un milieu de travail sécuritaire pour vous et les autres étudiants.
9. Apprenez bien votre rôle dans le maintien d'un milieu sécuritaire et veillez à votre propre sécurité au travail :
 - a. soyez vigilant;
 - b. repérez les dangers potentiels;
 - c. connaissez vos limites physiques;
 - d. planifiez : sachez quoi faire pour éviter les blessures.
10. N'apportez ni médicament en vente libre, ni alcool, ni arme à feu ou autre dans les établissements de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ**.
11. Ne participez pas à un vol, à du vandalisme ou à un acte de violence et ne nuisez pas aux services d'incendie, de premiers soins ou de santé et sécurité ni aux activités de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** sous peine de sanctions disciplinaires.
11. Respectez les règles de santé et sécurité (tous les visiteurs de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ**).
12. En AUCUN cas ne parlez aux médias des activités de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** ou de tout autre sujet la concernant, ni sur sa participation à une situation nécessitant une opinion ou une observation.

MILIEUX NON SÉCURITAIRES

La procédure suivante doit être respectée lors d'incidents mettant en cause des matières dangereuses ou chimiques :

1. LANCEZ les procédures d'évacuation d'urgence.
2. Essayez de déterminer le produit en cause et d'obtenir sa fiche signalétique (**s'il est sécuritaire de le faire; sinon, passez au point 5**).
3. Essayez de circonscrire le danger au bâtiment ou au secteur, par exemple en évitant qu'il s'infiltre par une porte ou un tuyau (**s'il est sécuritaire de le faire; sinon, passez au point 5**).
4. Utilisez une matière absorbante pour empêcher le produit ou la matière de s'échapper dans la nature (**s'il est sécuritaire de le faire; sinon, passez au point 5**).
5. Fermez les portes et les fenêtres s'il est sécuritaire de le faire et **quittez** l'édifice par l'issue de secours la plus près; rendez-vous au lieu de rassemblement préétabli à au moins 100 m/300 pi de distance.
6. Les activités normales ne peuvent reprendre dans le secteur dangereux tant que l'organisation responsable de l'incident et le personnel de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** ne l'ont pas inspecté pour déterminer si les dangers ont été écartés et s'il est sécuritaire d'y retourner.

PROCÉDURES D'ÉVACUATION D'URGENCE

Si vous découvrez un feu, de la fumée ou un danger, demeurez calme :

- **ACTIONNEZ** l'alarme d'incendie la plus près ou alertez les autres.
- **COMPOSEZ** le 9-1-1 depuis un lieu sûr pour signaler l'incident en détail (feu, accident ou blessure).
- **FERMEZ** les portes et les fenêtres du secteur en feu ou dangereux, si est sécuritaire de le faire.
- **QUITTEZ** l'édifice immédiatement en empruntant l'issue de secours la plus près; rendez-vous dans un autre édifice ou éloignez-vous d'au moins 100 m/300 pi.
- Si vous entendez une alarme d'incendie ou si quelqu'un vous signale une urgence, quittez l'édifice immédiatement en empruntant l'issue de secours la plus près; rendez-vous dans un autre édifice ou éloignez-vous d'au moins 100 m/300 pi.
- Les responsables d'une classe, d'une réunion ou d'un service de **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** doivent cesser leurs activités immédiatement, s'assurer que leur groupe quitte l'édifice par l'issue de secours la plus près et se rend au lieu de rassemblement préétabli ou à au moins 100 m/300 pi de distance.
- Les personnes ayant besoin d'assistance pour quitter l'édifice doivent se rendre à l'issue de secours la plus près et attendre l'aide du chercheur ou de l'**équipe d'intervention d'urgence**.
- Ne rentrez pas dans l'édifice et ne y retournez pas tant que l'**équipe d'intervention d'urgence** ou les services d'incendie ne l'approuvent.

PANNE D'ÉLECTRICITÉ

En cas de panne d'électricité, restez calme, cessez de travailler et dirigez-vous vers la sortie la plus près.

(messenger) Téléphonnez à votre compagnie d'électricité au 1-877-428-6004 pour savoir combien de temps durera la panne.

Transmettez les précisions à l'instructeur pour qu'il décide quand reprendra l'enseignement (heure et lieu).

INCENDIE

Si vous suspectez ou découvrez un feu, évacuez le secteur. Fermez la porte de la pièce où se trouve le feu, déclenchez immédiatement l'alarme d'incendie ou alertez les autres.

Composez le **9-1-1** pour obtenir l'aide du service d'incendie.

Si il s'agit d'un petit feu que vous pensez pouvoir éteindre sans danger avec un extincteur, faites-le. Assurez-vous d'utiliser le bon extincteur pour le type de feu en question. En cas de doute, lisez les instructions sur l'appareil si vous en avez le temps.

Si le feu est grand, dégage beaucoup de fumée et se propage, évacuez l'édifice immédiatement. Même si l'alarme cesse, sortez. Lors de l'évacuation, **MARCHEZ, NE COUREZ PAS.**

Calmement, faites la annonce suivante aux autres participants :

« Puis-je avoir votre attention s'il vous plaît? Nous rencontrons actuellement un problème à l'intérieur de l'immeuble. Par mesure de sécurité, nous vous demandons de quitter votre poste de travail et de vous diriger immédiatement vers la sortie la plus près. »

Assurez-vous de mentionner le lieu de rassemblement (à 100 m/300 pi de l'édifice, voir la carte). L'instructeur ou le responsable prendra les présences et signalera toute personne manquante aux autorités.

Il revient à l'instructeur ou au responsable (chercheur) de vérifier que les classes sont vides, y compris les toilettes, les coins-repas, les salles de réunion et tout autre secteur utilisé par MEDAVIE ÉDUSANTÉ. Il doit également évacuer les personnes handicapées. Il ne peut retourner dans l'édifice que lorsque les professionnels des services d'urgence l'y autorisent.

L'instructeur ou le responsable (chercheur) doit aussi fermer toutes les portes en quittant l'édifice, surtout celles de la pièce où se trouve l'origine du feu. Il ne les verrouille pas, mais les surveille afin que personne ne retourne dans l'édifice sans autorisation.

BLESSURE GRAVE, MALADIE OU DÉCÈS

Ne déplacez pas une personne gravement blessée, sauf si la situation où elle se trouve met sa vie en danger.

Quelqu'un doit rester avec elle, tandis que vous (le messenger) appelez les services d'urgence (ambulance, etc.). **Indiquez** votre nom, votre numéro de téléphone, l'adresse de l'édifice, le lieu de l'incident dans l'édifice (sous-sol, rez-de-chaussée, deuxième étage, cafétéria, etc.) et la meilleure porte/entrée pour accéder à la scène. Donnez le plus de renseignements possible sur la situation.

Envoyez quelqu'un à la rencontre des services médicaux d'urgence ou de l'équipe d'intervention d'urgence pour les accompagner jusqu'à la scène.

Faites en sorte que la personne blessée demeure calme et confortable le plus possible. Au besoin, administrez-lui les premiers soins.

Suivez les consignes de sécurité.

- Sécurisez le secteur.
- Prévenez les blessures.
- Restez auprès de la personne jusqu'à ce que les services médicaux d'urgence prennent le relais.
- Assurez-vous de ne pas modifier la scène de l'accident (il se peut que le service de police, le service d'incendie et **MEDAVIE ÉDUSANTÉ** aient à observer la scène ou à y enquêter).
- Documentez et remplissez un **rapport d'incident**.

GESTION DU STRESS DÙ À UN INCIDENT CRITIQUE (GSIC)

Le désir de prendre soin des autres et la compassion pour ceux qui souffrent sont souvent les principales raisons qui poussent les étudiants à choisir la paramédecine. Il est évident qu'ils seront touchés émotionnellement et personnellement par de nombreux cas qu'ils rencontreront pendant leurs stages.

Une personne qui perd sa capacité à ressentir de la compassion et qu'aucun appel ne touche souffre d'épuisement professionnel. On demande aux étudiants qui subissent un traumatisme émotionnel (peu importe son ampleur) à la suite d'une intervention de communiquer avec Medavie ÉduSanté le plus rapidement possible au 1-800-565-5056 ou au 1-902-464-5288 et de remplir un formulaire GSIC (qui se trouve dans le manuel de l'étudiant), idéalement dans les 12 heures suivant l'incident.

Exemples d'incidents nécessitant la GSIC

Mort violente d'un enfant, enfant victime de violence, suicide, incident causant un très grand nombre de victimes, blessé grave, décès en route, citoyen en colère, incapacité à satisfaire ses attentes ou celles des autres, incident attirant l'attention des médias, neutralité émotionnelle en présence des victimes et des agresseurs, appel pour un proche, etc.

En plus des incidents critiques, l'épuisement professionnel peut être provoqué par différents stressseurs, notamment des quarts longs ou prolongés, des problèmes avec un superviseur, un instructeur ou un médecin, des conflits de valeurs avec les collègues ou les patients, la crainte d'une formation inadéquate ou insuffisante, le manque de aptitudes à communiquer dans un contexte professionnel et le manque de reconnaissance.

Signes et symptômes courants de l'épuisement professionnel (immédiats ou à retardement)

Attitude négative prédominante, manque de perspicacité, récrimination contre les autres ou le système, manque ou surplus de sommeil, fatigue constante, diminution du souci pour soi et pour les patients, cauchemars, insomnie, esprit préoccupé ou distrait (amnésie), anxiété et dépression, manque de motivation, sensibilité accrue, émoussement émotionnel, problèmes de santé fréquents, prise ou perte de poids excessive, éloignement par rapport aux pairs, etc.

Soyez à l'affût de vos limites personnelles et assurez-vous d'avoir un mode de vie sain et équilibré, c.-à-d. dormir suffisamment, bien manger, faire de l'exercice régulièrement, avoir des passe-temps et consacrer surtout du temps à votre réseau de soutien (famille et amis).

Remarque : Toute l'information sur la gestion du stress dû à un incident critique demeure entièrement confidentielle. Elle ne sera transmise à personne, pas même au personnel du programme.

Règles de sécurité à l'intention des étudiants en paramédecine

CONTRÔLE DES INFECTIONS

Introduction

Jusqu'à récemment, le principal souci des travailleurs paramédicaux quant à leur sécurité était les blessures physiques. Ils craignaient de voir un accident automobile pendant une intervention ou d'être blessés par un patient violent, un incendie, des matières dangereuses ou un effondrement ou pendant le levage ou le transport d'un patient.

Aujourd'hui, vu l'augmentation du nombre de maladies transmissibles, comme le virus d'immunodéficience humaine (VIH), l'hépatite A, B et C et le SRAS, il est crucial que les travailleurs paramédicaux agissent consciemment et rigoureusement pour se protéger contre ces « nouveaux » dangers.

En plus de ces maladies, ils sont aussi susceptibles de contracter la méningite, l'influenza, la tuberculose, la varicelle, la rubéole, la pneumonie et la rougeole. C'est pour cette raison que nous nous assurons que tous nos étudiants ont un carnet de vaccination complet avant leur entrée dans le programme.

Ces maladies peuvent affecter un travailleur paramédical pour le reste de sa vie, au point de nuire à sa capacité à travailler, de les transmettre à sa famille, de lui causer une invalidité à long terme, voire permanente, et de causer sa mort ou celle de ses proches.

Le présent document vise à attirer l'attention de l'étudiant en paramédecine sur certaines précautions fondamentales qu'il doit observer pour prévenir les blessures et maladies graves.

Exposition et agents pathogènes transmissibles

Le travailleur paramédical doit être conscient du risque d'exposition à une maladie infectieuse et chercher à le prévenir. L'exposition peut se produire par contact direct ou indirect avec du sang ou d'autres fluides corporels contaminés. On classe les maladies infectieuses en deux catégories : les maladies transmissibles par l'air et les maladies à diffusion hématogène.

Les maladies transmissibles par l'air se propagent par des gouttelettes produites par la toux ou l'éternuement; la varicelle, la tuberculose, les oreillons, la rubéole et la méningite en sont. Les maladies à diffusion hématogène comprennent notamment le VIH, l'hépatite B, l'hépatite C et la syphilis.

Ces maladies peuvent aussi se transmettre par contact direct autrement qu'avec du sang, notamment par un tissu ou un organe non fixé, du sperme, des sécrétions vaginales, du liquide céphalorachidien, du liquide synovial, du liquide pleural, du liquide péricardique, du liquide péritonéal, du liquide amniotique, de la

salive lors d'une chirurgie dentaire et tout autre liquide corporel potentiellement contaminé par du sang.

Protection

Deux types de protections s'offrent à l'étudiant en paramédecine : la vaccination prophylactique et les pratiques préventives. Le meilleur moyen de se prémunir contre les maladies infectieuses est tout simple : la protection. L'étudiant ne doit pas se fier à la possibilité de recevoir un traitement après une exposition ou après avoir été infecté.

L'étudiant peut être vacciné contre certaines des maladies auxquelles il risque d'être fréquemment exposé. Les vaccins contribuent à réduire le risque de contracter des maladies, mais ils n'en existent malheureusement pas pour chacune d'entre elles. L'étudiant en paramédecine est habituellement vacciné contre l'hépatite B, le tétanos, la diphtérie, la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite et l'influenza. Certains vaccins sont à dose unique, d'autres nécessitent plusieurs injections ou une injection de rappel. Par exemple, le vaccin contre l'hépatite B nécessite habituellement trois injections sur sept mois. On recommande habituellement une injection de rappel pour le tétanos et la diphtérie tous les dix ans.

Précautions universelles

Quelques termes ont été adoptés pour décrire les pratiques préventives conçues pour protéger l'étudiant en paramédecine contre le risque d'exposition au sang et à d'autres matières potentiellement infectieuses : les **précautions universelles** et les **précautions applicables aux liquides organiques**. Ces pratiques doivent être enracinées dans tout ce que vous faites à titre d'étudiant en paramédecine et faire partie intégrante de votre vie professionnelle et de chaque geste posé à chaque appel et avec chaque patient, peu importe la gravité de l'intervention. Certaines pratiques sont simples et faciles à suivre, comme se laver les mains avec un produit antiseptique immédiatement après une possible exposition et jeter tous les objets tranchants contaminés dans les contenants identifiés prévus à cette fin. Mis à part le lavage des mains, la précaution universelle la plus répandue est le port de l'équipement de protection individuelle (EPI). L'EPI comprend les gants en latex ou en vinyle, les blouses non absorbantes, les masques et visières, les couvre-chaussures et d'autres équipements conçus pour protéger l'étudiant des liquides corporels des patients.

Pour prévenir la propagation des maladies infectieuses lors des contacts avec les patients et les liquides et tissus corporels, il faut respecter les pratiques préventives dans tous les milieux d'apprentissage et de travail.

Procédures

Lavage des mains : Bien se laver les mains à l'eau savonneuse avant et après tout contact avec un patient.

Gants : Porter des gants jetables pour tout contact direct avec les liquides corporels d'un patient. Jeter les gants après usage et les changer entre les patients.

Blouse ou tablier en plastique : Porter une blouse ou un tablier quand il y a un risque de salir ses vêtements avec des liquides corporels. Se changer entre les patients. Jeter les tabliers en plastique et faire laver les blouses.

Masque et protection visuelle : Porter un masque ou une protection visuelle quand il y a un risque de éclaboussure de liquides corporels dans les yeux, la bouche et les muqueuses. Jeter le masque après l'utilisation et le changer entre les patients.

Si un étudiant est exposé à une maladie transmissible dans un milieu clinique, il doit en aviser son précepteur et son instructeur, qui communiqueront avec le personnel du programme, et consulter un médecin.

La première chose à faire dans ces situations est de consulter un médecin. Aviser l'instructeur, le précepteur et le personnel du programme est secondaire.

Remarque : L'étudiant doit lire les procédures définies dans le manuel des politiques et procédures de contrôle de l'infection de l'organisme clinique. Il doit également informer Medavie ÉduSanté de toute allergie au latex.

Utilisation et destruction des objets tranchants

Une aiguille ou tout autre objet tranchant peut perforer la peau et permettre au sang d'un patient de pénétrer dans l'organisme de l'étudiant en paramédecine. Ne publiez pas quoi peut se agir de n'importe quoi, comme un petit morceau de pare-brise ou un bout de métal sur la scène d'un accident de véhicule, ou alors une bouteille cassée à la maison.

Pour prévenir la propagation des maladies à diffusion hématogène, il suffit d'utiliser adéquatement les aiguilles et autres objets tranchants et de les détruire. Ne piquez jamais des aiguilles contaminées dans le matelas de la civière ou le banc de l'ambulance. Il n'est pas non plus recommandé de reboucher les seringues, surtout pas aux étudiants.

Jetez toutes les aiguilles dans un contenant prévu à cette fin. À Medavie ÉduSanté, on ne tolère aucune manipulation inappropriée des objets tranchants, dans aucune circonstance.

Dans l'éventualité où un étudiant se ferait piquer accidentellement par une aiguille ou un autre objet tranchant, il doit en aviser son instructeur ou responsable immédiatement. Il est ensuite dirigé vers le service d'urgence le plus

près ou son médecin de famille pour un examen et un traitement contre d'éventuelles contaminations et expositions. Si l'incident survient pendant un stage clinique ou pratique, l'étudiant doit en aviser son précepteur immédiatement. Il doit suivre les procédures de l'établissement ou du lieu du stage ou se rendre au service d'urgence le plus près ou chez son médecin de famille pour être examiné et traité contre d'éventuelles contaminations et expositions. Il doit informer son instructeur ou le coordonnateur clinique de l'incident et des mesures prises depuis. Tous les objets tranchants doivent être considérés comme contaminés jusqu'à preuve du contraire, et l'étudiant doit prendre au sérieux tout incident avec de tels objets.

Décontamination

La décontamination et le nettoyage constituent une étape cruciale dans le processus de contrôle de l'infection. Les objets contaminés doivent être jetés dans les contenants identifiés respectant les règlements. Ces contenants comprennent le système de destruction des objets tranchants utilisé par Medavie ÉduSanté.

Lors de vos stages cliniques et pratiques, vous aurez sans aucun doute à nettoyer et à préparer une salle d'examen ou l'ambulance pour un patient.

Pour préparer une ambulance, il faut désinfecter l'habitacle du patient et tout l'équipement qui entrera en contact avec lui. De nombreux articles utilisés par les SMU sont maintenant jetables et sont mis au rebut après une seule utilisation. L'étudiant doit connaître et suivre les règles et pratiques de l'établissement afin de bien se protéger, mais aussi de protéger ses collègues et les patients.

L'objectif du programme de contrôle de l'infection de Medavie ÉduSanté n'est pas de simplement réduire la fréquence des expositions ou des piqûres d'aiguilles, mais bien de les **éliminer**. L'objectif du programme de contrôle des objets tranchants est **zéro blessure** avec des aiguilles. À Medavie ÉduSanté, nous attendons de nos étudiants qu'ils adoptent et respectent ces mesures à la lettre.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE RECOMMANDÉ SELON LA TÂCHE OU L'ACTIVITÉ				
Tâche/activité	Gants	Blouse	Masque*	Protection visuelle
Contrôle du saignement Jaillissement de sang	OUI	OUI	OUI	OUI
Contrôle du saignement Saignement minime	OUI	FACULTATIF	FACULTATIF	FACULTATIF
Accouchement	OUI	OUI	OUI	OUI
Prélèvement sanguin	OUI	FACULTATIF	FACULTATIF	FACULTATIF
Amorce d'aune i.v.	OUI	FACULTATIF	FACULTATIF	FACULTATIF
Injection	OUI	FACULTATIF	FACULTATIF	FACULTATIF
Prise de la température rectale	OUI	FACULTATIF	FACULTATIF	FACULTATIF

Intubations (endotrachéales/avec obturateur à sophagien)	OUI	FACULTATIF	OUI	OUI
Aspiration orale/nasale	OUI	FACULTATIF	OUI	OUI
Dégagement manuel des voies respiratoires	OUI	FACULTATIF	OUI	OUI
Manipulation/nettoyage Équipement/véhicule souillé	OUI	OUI	FACULTATIF	FACULTATIF

MALADIES CONTAGIEUSES				
Maladie	Gants	Blouse	Masque*	Protection visuelle
Tuberculose	FACULTATIF	FACULTATIF	OUI	FACULTATIF
Varicelle	OUI	OUI	OUI	FACULTATIF
Méningite	FACULTATIF	FACULTATIF	OUI	FACULTATIF
Coqueluche	FACULTATIF	FACULTATIF	OUI	FACULTATIF

* Un masque est un dispositif qui couvre la bouche et le nez et qui empêche l'absorption des liquides. Le masque idéal comprend également une protection visuelle approuvée.

RÈGLES DE SÉCURITÉ QUOTIDIENNES

Introduction

L'étudiant en paramédecine doit être vigilant, conscient et prêt à affronter les dangers inhérents à la prestation de services médicaux d'urgence sur le terrain. La présente section du manuel vise à l'inciter à adopter une attitude positive à l'égard de la sécurité et à penser à des façons de minimiser le risque de blessures pendant sa formation et sur le marché du travail.

Attitude

De nombreux étudiants pensent que leur rôle humanitaire ou officiel à titre de soignants leur confère une certaine protection. Pourtant, rien n'est moins vrai. Le mot « accident » en soit est malheureux, car il indique qu'il est attribuable à un acte irrévocable du destin, indépendant de la volonté humaine, alors qu'en réalité la majorité des accidents peuvent être évités.

À Medavie ÉduSanté, nous sensibilisons nos étudiants au risque de blessures et les invitons à adopter une attitude prudente sur les lieux de formation et de travail.

Nous les encourageons aussi à repérer les secteurs qui présentent des risques.

Minimiser le risque

Bien qu'il doive souvent réagir rapidement au danger, l'étudiant en paramédecine peut minimiser les risques en adoptant en permanence une attitude prudente et en suivant les **mesures de sécurité**. On encourage l'étudiant à se rappeler les points suivants :

- Sa priorité est sa sécurité;
- Bien que d'autres aient certaines responsabilités, l'étudiant doit veiller à sa propre sécurité;
- Il **ne prendra pas** de risques non calculés sans se soucier des conséquences de ses décisions.

L'étudiant doit connaître les limites de son rôle. Il est potentiellement dangereux de le simplifier excessivement en disant qu'il consiste à « sauver des vies ». Bien que ce soit effectivement le cas, l'étudiant doit comprendre aussi que certains patients mourront peu importe les soins prodigués, et que son rôle ne l'oblige pas à prendre des risques **inconsidérés**.

Prendre des **risques calculés** et contenus pour lesquels on est adéquatement formé et bien équipé et pour lesquels on dispose des ressources nécessaires sur les lieux fait partie des SMU. Prendre des **risques non calculés** et dangereux, ou effectuer des manœuvres ou des gestes pour lesquels on n'est ni formé ni équipé, n'est ni héroïque ni une obligation, un devoir ou un rôle de l'étudiant. L'étudiant qui ne comprend pas ces faits est un danger pour lui-même et pour les autres intervenants. **Ne soyez pas un danger pour vous-même ni pour autrui.**

Comme pour toute autre tâche, la sécurité comprend une série de étapes à suivre, dans l'ordre.

Règles de sécurité générales

1. Peu importe la nature de l'appel, rendez-vous sur la scène de manière sécuritaire selon le secteur, la circulation et les conditions météorologiques. Portez votre ceinture et les autres dispositifs de sécurité.
2. Suivez les précautions universelles et portez l'EPI approprié avant de quitter l'ambulance.
3. Présumez que la scène est dangereuse : repérez tous les dangers possibles (environnementaux, matériels et humains).
4. Écartez les dangers inexistant.
5. Atténuez ou contrôlez (réduisez) les dangers présents, si possible. Accédez à la scène **seulement** si elle est suffisamment sécuritaire.
6. N'accédez jamais à une scène ou à une situation où une intervention sécuritaire nécessite une formation, de l'équipement ou d'autres ressources dont vous ne disposez pas.
7. Si un risque inacceptable demeure, retirez-vous en lieu sûr et demandez les ressources nécessaires pour sécuriser la scène. Accédez à la scène uniquement quand elle est suffisamment sécuritaire.

8. Une fois la scène sûre, désignez un responsable pour assurer votre sécurité et vous alerter si les conditions changent.
9. Approchez-vous du patient et fournissez-lui rapidement des soins. Ne vous dépêchez pas, car il pourrait en résulter des délais et de plus grands risques de blessures.
10. Utilisez les techniques appropriées de levage et de déplacement du patient pour vous protéger, vous et le patient.
11. Peu importe l'urgence, transportez le patient prudemment, en respectant toujours les techniques adéquates d'immobilisation et en bouclant votre ceinture de sécurité.
12. Jetez convenablement les objets tranchants, les déchets et le linge contaminés et suivez les précautions universelles pour le nettoyage de l'habitable du patient et de l'équipement réutilisable.

Conduite

Pendant la formation, vous aurez l'occasion de conduire une ambulance pour vous familiariser avec son fonctionnement, mais vous ne pourrez pas utiliser les gyrophares ni la sirène. Vous ne pourrez répondre à un appel d'urgence que lorsque vous aurez obtenu votre diplôme et aurez été embauché par une entreprise.

À Medavie ÉduSanté, nous vous encourageons à adopter une attitude positive à l'égard de la conduite d'un véhicule d'urgence et à comprendre que vous **risquez une collision si vous présumez que les autres conducteurs vous céderont systématiquement le passage** parce que vous activez les gyrophares et la sirène.

La conduite d'une ambulance nécessite une formation pratique dans une vraie ambulance en plus d'une bonne compréhension du fonctionnement d'un véhicule d'urgence dans diverses situations routières. Un permis et une expérience de conduite d'un véhicule de promenade ne suffisent pas pour prendre le volant d'une ambulance, encore moins dans des conditions d'urgence. La conduite sécuritaire d'une ambulance exige la réussite d'un cours spécialisé et, dans bien des régions, une certification ou un permis additionnel.

Avant d'obtenir votre diplôme de travailleur paramédical, vous aurez la possibilité d'obtenir votre permis de classe 4 et de suivre le programme de sécurité des véhicules offert par Emergency Medical Care inc. (fournisseur de services d'ambulance en Nouvelle-Écosse).

SÉCURITÉ DANS DIFFÉRENTES SITUATIONS

Accident d'automobile

Un accident d'automobile, que ce soit sur une autoroute ou une route secondaire, présente toujours un risque élevé de collision secondaire. La plupart des étudiants en paramédecine ne sont pas conscients que les accidents causés par un second véhicule entrant en collision avec les véhicules accidentés ou l'ambulance dans laquelle prennent place des travailleurs paramédicaux et un patient sont la principale cause de blessures et de décès chez les travailleurs paramédicaux.

Des feux de détresse ou un signe de la main n'arrêtent PAS les véhicules venant en sens inverse. Les barrières oui. Par conséquent, n'oubliez pas de vous protéger, vous, vos collègues et votre patient.

Si vous pouvez et si les ressources sont à votre disposition, demandez aux services d'incendie de positionner un camion ou tout autre gros véhicule entre les voitures venant en sens inverse et le lieu où le patient se trouve. La barrière devrait se situer suffisamment loin pour ne pas être projetée sur la scène par un véhicule, mais pas trop loin pour éviter que les véhicules ne la contournent. En plus des gyrophares des véhicules d'urgence, un ensemble bien visible de dispositifs d'avertissement éclairés ou réfléchissants doit être installé dans les deux sens pour alerter les conducteurs du danger.

Incendie et effondrement de structures

Toute scène où un incendie fait rage doit être considérée comme instable et dangereuse. En aucun cas l'étudiant en paramédecine ne doit risquer une blessure en s'approchant d'un incendie.

Il doit laisser les pompiers éloigner le patient de l'incendie vers une aire médicale pour une évaluation et des soins. Cette aire doit être clairement identifiée et se trouver suffisamment loin de la scène pour que ni l'étudiant ni le patient ne soit exposé aux flammes, à la chaleur, à la fumée, à la chute de débris, à l'effondrement de structures ou aux effets d'une explosion.

Quand l'intégrité structurale d'un immeuble a été affaiblie, sa solidité est imprévisible. Par conséquent, toute structure passablement endommagée par le feu ou tout immeuble partiellement effondré pour quelque raison que soit doit être considéré comme non sécuritaire d'un point de vue structural.

Matières dangereuses

Deux éléments sont essentiels à la sécurité sur les scènes où sont présentes des matières dangereuses :

1. Une détection rapide, avant que les intervenants entrent dans le secteur et soient exposés;
2. Une formation adéquate, afin d'utiliser le bon équipement et de respecter des procédures pour bien gérer ces situations.

Ces scènes sont dangereuses en raison des risques d'exposition à des substances toxiques, d'incendie et d'explosion. Traiter des patients dans un secteur contaminé augmente inutilement le danger pour eux et pour l'étudiant en paramédecine. Certains patients devront être décontaminés avant d'être transportés à l'aire médicale.

Les patients blessés doivent être rapidement amenés vers une zone de rassemblement où le personnel peut les évaluer et les traiter en toute sécurité. Celle-ci doit se trouver à une distance sécuritaire de l'incident de sorte que, si la situation dégénère, les patients et les intervenants seront en sécurité jusqu'à ce qu'ils puissent évacuer la zone. L'aire médicale doit toujours être au-delà du périmètre d'explosion possible ou de dérive ou de ruissellement des substances en question.

Violence

Une scène où un patient a été atteint par balle, poignardé ou agressé avec une arme ou un objet est extrêmement dangereuse. L'étudiant ne doit pas y entrer tant qu'elle n'est pas contenue. Laissez la police sécuriser la scène, c.-à-d. qu'elle a en sa possession les armes utilisées ou qu'elle s'est assurée que le malfaiteur armé a quitté les lieux et n'est pas caché et toujours à portée de tir.

Dans les cas où la violence et l'agression se produisent sans arme, on suppose parfois que les intervenants peuvent maîtriser tout le monde. **Nous demandons à nos étudiants de ne jamais adopter cette attitude, car elle mène souvent à des blessures.** Il revient aux autorités policières de maîtriser une personne violente ou potentiellement violente; laissez-les se servir de leur formation, équipement et ressources pour gérer les situations violentes.

Patients souffrant de troubles psychiatriques

Il est difficile de prévoir le comportement de ces patients. N'oubliez pas qu'un esprit rationnel devine rarement le comportement d'une personne irrationnelle. Il est impossible d'évaluer rapidement le profil psychologique du patient sur le terrain en toute certitude. Présumez toujours que l'état mental du patient, même s'il semble calme, est irrationnel.

Un comportement irrationnel et ce qui peut déclencher un épisode violent sont imprévisibles. Par conséquent, tous les patients souffrant de troubles mentaux

sont imprévisibles et peuvent soudainement devenir dangereusement violents. Par ailleurs, ils peuvent être armés ou plus forts qu'ils ne le paraissent.

L'approche la plus sécuritaire consiste à laisser les autorités policières maîtriser la situation et fouiller les patients turbulents ou non à la recherche d'armes.

Rapports d'incident

Il faut remplir un rapport d'incident pour chaque **situation inhabituelle**, p. ex. une piqûre avec une aiguille souillée, un contact avec des liquides corporels, une exposition à des matières dangereuses, une blessure infligée par un patient, des plaintes ou des menaces provenant des témoins, un conflit et un danger potentiel. On remplit un rapport d'incident pour tous les **patients sans signes vitaux** et pour les appels où on **suspecte un crime**, p. ex. un meurtre, un vol ou une agression.

Le formulaire (dans le manuel de l'étudiant) doit être **rempli dans les 24 heures suivant l'incident**. L'établissement doit **aussi être avisé dans les 24 heures** au 1-888-798-3888. Tous les rapports sont examinés lors d'une rencontre avec le coordonnateur clinique dans les sept jours qui suivent. Ils doivent aussi être revus par les membres de l'équipe de l'étudiant pour permettre à tous de commenter et de donner des conseils.